

Editorial

Janvier 2011

Innover– le seul moyen de s’y prendre?

DARCY DU TOIT

La première année de *LDD* comme journal électronique à accès ouvert s’est envolée, et on pourrait en dire deux choses : tandis que ce fut une courbe d’apprentissage, nous venons seulement de commencer à découvrir le potentiel de ce moyen de publication.

Google raconte une partie de l’histoire. N’importe quelle recherche pour le journal affiche un grand nombre de pages trouvées. Il est hébergé sur un nombre croissant de sites web intellectuels, y compris *African Journals on Line* (AJOL), *Sabinet’s African Journal Archive* et *Academia.edu*; il est même sur la liste de base de données de Southern African Legal Information Institute (SAFLII). Il n’y a pas moyen de savoir combien de chercheurs ont visité *LDD* sur ces sites web, ou même effectivement sur le nôtre. Mais c’est certain que le contact dont nous jouissons, ainsi que nos auteurs, est beaucoup plus grand actuellement qu’il ne le fut il y a un an.

Un coup d’oeil sur la table des matières fait découvrir un peu plus. Comme toujours elle reflète une riche variété de thèmes, depuis le commerce international jusqu’à une collection spéciale d’articles sous le titre “Working on the margins: Poverty and economic marginality in South Africa” (Travaillant sur les marges : La pauvreté et la marginalité économique en Afrique du Sud). Elle suggère aussi que nous avons débuté très lentement, le nombre d’articles étant moins que le nombre que nous aurions publié auparavant dans une année. C’est à cause de l’effort qu’il a fallu pour faire marcher le journal électronique. Cependant, après un examen plus approfondi, le nombre de pages n’est pas moins que la moyenne des années précédentes ; en effet c’est beaucoup plus qu’en 2009. Cela veut dire que les articles sont devenus plus substantiels. Seulement deux sont moins de 20 pages de long ; un contient 43 pages. En d’autres mots il n’y a plus autant de limite de longueur pour les auteurs et ils peuvent développer leurs analyses et arguments en détail.

Et l’autre grand bénéfice du moyen électronique, la vitesse de publication s’est prouvée être aussi efficace que nous l’avions espérée. Une fois l’examen par les pairs complété et que l’auteur ait mis la touche finale d’un article, il peut paraître en ligne dans quelques heures.

Armés de l'expérience de 2010, nous attendons 2011 avec intérêt et anticipation. L'année passée est terminée et la nouvelle année s'annonce avec plusieurs changements. En 2010 nous avons vu la stabilisation continue de l'économie mondiale après la crise de 2008, mais aussi certaines questions irrésolues et des lignes de faille qui pourraient déclencher de nouveaux remous- par exemple, la faiblesse qui s'est faite jour dans l'Union Européenne et l'incertitude continue qui menace l'avenir de l'euro. En Afrique par exemple, l'année a débuté par le désarroi en Tunisie, qui était vue auparavant comme un des pays les plus stables du continent. Ces indicateurs et autres nous préviennent de ne rien considérer comme allant de soi. Métaphoriquement, il y a trop de chargements en vrac dans le navire de l'économie globale, pour être certain du trajet qu'il suivra, des changements de bordée qui pourraient l'attendre et des effets que ceux-ci auront sur nous.

En Afrique du Sud les perspectives ne sont pas moins sombres. Tandis que l'économie n'a pas enregistré un grave recul, le taux de croissance reste trop bas pour assurer une base pour le genre de développement et de transformation dont la société a grand besoin.

Dans ce contexte la New Growth Path [La Nouvelle Voie de Croissance], le cadre de politique économique tant attendu de l'administration de Zuma, annoncé en novembre 2011 pourrait marquer un tournant.¹ Son importance est le fait qu'il reconnaît l'insuffisance de la politique actuelle et demande à l'état de jouer un rôle plus actif pour créer des conditions de croissance. Ambitueusement il prend le concept « d'état de développement » comme modèle – un terme qui s'applique à un nombre de pays à l'est et au sud-est de l'Asie, en commençant par le Japon, où l'état fut le premier à pousser les économies sous-développées ou stagnantes à un niveau de performance élevé.

Naturellement, cette croissance n'est pas venue sans son prix, si seulement en termes des droits du travailleur et de la démocratie en général. Est-ce que l'Afrique du Sud pourrait renouveler le succès des « tigres » de l'Asie sans payer le même prix ?

Ce n'est pas le moment d'analyser la NGP en détail. Qu'il suffise de dire que le débat sur si on devrait suivre la « route asiatique » est ancien, assombri par d'épais nuages de scepticisme. La Constitution de l'Afrique du Sud est démocratique ; le gouvernement ne peut pas imposer sa politique par décret mais a besoin de persuader le commerce organisé et les travailleurs de s'engager. Et c'est beaucoup demander. Le commerce et les travailleurs sont naturellement réciproquement méfiants et veillent jalousement à leurs intérêts. En plus plusieurs personnes considèrent l'état sud-africain, par contraste avec l'équivalent asiatique, comme manquant de capacité et d'intégrité pour jouer le rôle constructif envisagé par la NGP.

Ayant dit ceci quelle autre possibilité existe-t-il ? L'impasse actuelle, avec les retombées imprévisibles des événements internationaux, pourrait commencer à faire les esprits se concentrer. Est-ce que nous serions arrivés au stade où innover serait le seul moyen de s'y prendre ?

¹Voir "The New Growth Path: The Framework", sur <http://www.pmg.org.za/node/24614>

Les débats sur les amendements aux projets de loi du travail qui auront lieu cette année-ci pourraient être une mise à l'épreuve, contenant des propositions pour l'intervention par l'état et des mesures d'exécution plus strictes pour adresser les problèmes que les employeurs, les syndicats et un Département du Travail relativement relâché n'ont pas été capables de résoudre jusqu'à présent. Comme pour la NGP ce n'est pas le moment de considérer la valeur des propositions dans sa forme actuelle. La question est plutôt : est-ce que les « partenaires sociaux » hostiles coopéreront pour essayer d'établir une dispense de travail plus efficace destinée à atteindre [selon la NGP] « une croissance générale du travail », ou vont-ils se contenter de défendre leurs propres territoires? Ce n'est que le début, mais la manière dont ce processus se déroule pourrait donner quelque indication sur les perspectives de mettre en application les changements de politique transformative par le processus démocratique.

Nous espérons que ces problèmes et plusieurs autres se refléteront et seront analysés et débattus dans *LDD* les prochains mois. Les nouveaux développements encouragent une nouvelle pensée. Par cette mesure, 2011 s'annonce comme une année de recherches extrêmement sensationnelles.